



# MON COMPTE AU QUOTIDIEN

CONVENTION  
**clarté**

DÉCEMBRE  
2015

CONDITIONS TARIFAIRES  
APPLICABLES  
AUX PARTICULIERS

**Crédit  Mutuel**

# UNE RELATION FONDÉE SUR LA **clarté** EST LE GAGE DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE FIDÉLITÉ.

Pour vous aider à gérer au mieux votre compte, votre banque se doit de vous informer avec précision des coûts des produits et services qui vous sont proposés.

Le Crédit Mutuel s'est engagé à cette transparence dans le cadre de la Convention Clarté.

Ce document reprend les conditions "standard" applicables à des produits et des services souscrits "à la carte", à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2015, hors conditions préférentielles liées à votre abonnement Eurocompte.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos Caisses de Crédit Mutuel, sur simple demande ou via [www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr). Si vous n'avez pas encore signé votre convention de compte, qui régit nos relations réciproques, nous vous invitons à vous la procurer auprès de votre conseiller.

## **DATES DE VALEUR**

Les dates de valeurs appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos Caisses de Crédit Mutuel et sous [www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr).

**N'HÉSITEZ PAS À VENIR FAIRE LE POINT  
AVEC VOTRE CONSEILLER CRÉDIT MUTUEL.**

# SOMMAIRE

<b>EXTRAIT STANDARD DES TARIFS</b>	<b>4</b>
<b>OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE</b>	<b>5</b>
Ouverture, transformation, clôture	5
Relevés de compte	5
Tenue de compte	5
Services en agence	5
<b>BANQUE À DISTANCE</b>	<b>6</b>
<b>VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT</b>	<b>7</b>
Cartes	7
Virements	8
Prélèvements / TIP	9
Chèques	9
<b>OFFRES GROUPÉES DE SERVICES</b>	<b>10</b>
Eurocompte	10
Autre formule	10
<b>IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS</b>	<b>11</b>
Commission d'intervention	11
Opérations particulières	11
Incidents de paiement	11
<b>SPÉCIAL JEUNES</b>	<b>12</b>
Offres groupées de services	12
Moyens de paiement	12
Divers	12
Banque à distance	12
Frais de tenue de compte	12
<b>DÉCOUVERTS ET CRÉDITS</b>	<b>13</b>
Découvert en compte	13
Crédits à la consommation	13
Crédits immobiliers	13
<b>ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS</b>	<b>14</b>
Épargne bancaire	14
Placements financiers	14
Gestion de Patrimoine	14
<b>ASSURANCES ET PRÉVOYANCE</b>	<b>15</b>
<b>SUCCESSION</b>	<b>15</b>
<b>RÉSOLUDRE UN LITIGE</b>	<b>16</b>

## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Abonnement permettant de gérer ses comptes sur internet (incluant les virements en euro vers la zone SEPA, la gestion des virements permanents et l'accès aux services de Bourse, hors coût du fournisseur d'accès internet)	3,00 € par mois (soit pour information 36,00 € par an)
Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Top infos)	Abonnement mensuel 1€ soit pour information 12,00 € par an 0,20 € par alerte reçue
Carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte MasterCard ou Visa Classic)	37,00 € par an
Carte de paiement internationale à débit différé (Carte MasterCard ou Visa Classic)	46,20 € par an
Carte de paiement à autorisation systématique (MasterCard Online)	28,00 € par an
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	1€ par retrait à partir du 5 <sup>e</sup> retrait par mois
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro	
► En agence	4,08 € par virement
► Par internet	<b>GRATUIT</b> avec RIB ou BIC/IBAN correct
Paiement d'un prélèvement SEPA	Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : <b>GRATUIT</b>
	Frais par paiement d'un prélèvement : <b>GRATUIT</b>
Commission d'intervention	6,00 € par opération (avec un plafond de 80,00 € par mois)
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	26,00 € par an
Frais de tenue de compte	6,00 € par trimestre soit pour information 24 € par an



# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

## OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Frais de transfert de compte courant	<b>GRATUIT</b>
Frais de clôture de compte	<b>GRATUIT</b>
Service Bancaire de Base (SBB), imposé par la Banque de France (Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312.1 du Code Monétaire et Financier).	<b>GRATUIT</b>

## RELEVÉS DE COMPTE

Envoi de relevé de compte	<b>GRATUIT</b>
▶ Périodicité mensuelle	4,15 €
▶ Bimensuelle	6,65 €
▶ Décadaire	8,31 €
▶ Hebdomadaire	10,85 €
▶ Journalière	11,20 €
Conservation des relevés de compte au guichet, par trimestre	6,00 €
Duplicata d'un relevé de compte	11,20 €

## TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte par trimestre	6,00 €
--	--------

### Frais de gestion de comptes spécifiques

Gestion annuelle d'un compte de non-résident	35,00 €
▶ Zone EEE (Espace Economique Européen)	NOUS CONSULTER
▶ Autres cas	NOUS CONSULTER
Frais tenue de compte sans opération depuis 12 mois, par an	33,50 €
Gestion d'une interdiction bancaire notifiée par la Banque de France, par mois	7,70 €

## SERVICES EN CAISSE

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
▶ 1 <sup>re</sup> lettre	14,93 €
▶ 2 <sup>e</sup> lettre	23,86 €
Délivrance d'une attestation	9,60 €
Recherche consécutive à adresse erronée (NPA)	6,05 €
Frais de recherche simple, réédition d'opération	15,50 €
Recherche complexe	Devis complémentaire

### Change manuel

Achat et vente de devises	
▶ Achat/vente en compte	1,60 €
▶ Achat/vente au comptant	2,71 €

### Dépannage

Service bienvenue (à partir de)	<b>GRATUIT</b>
Service de mensualisation de frais bancaires, par an*	6,00 €

\* Liste des produits et services éligibles : nous consulter.

## BANQUE À DISTANCE\*

Abonnement CMUT Direct Basis (serveur vocal)	<b>GRATUIT</b>
Abonnement CMUT Direct permettant de gérer ses comptes sur Internet, par mois	3,00 €
CMUT Direct à la connexion	0,60 € par jour
Payweb Card** (carte de paiement virtuelle internet)	<b>GRATUIT</b>
E-retrait (dépannage cash sur GAB CM-CIC)	<b>GRATUIT</b>
Top infos (service d'alertes) ▶ Par alerte mail ou SMS	Abonnement 1 € par mois puis 0,20 € par SMS
Coffre numérique, par mois et par Go	1,50 €
Téléchargement de mouvements archivés supérieurs à 2 mois	5,80 €

\* Accès, connexion à la charge de l'abonné et facturés par les divers opérateurs en fonction de leurs tarifs en vigueur.

\*\* Uniquement pour les clients détenteurs de CMUT Direct et d'une carte de paiement.



# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

<b>CARTES</b>		
<b>Cotisation annuelle</b>	<b>Débit immédiat</b>	<b>Débit différé</b>
MasterCard <sup>(1)(2)</sup> , Visa Classic <sup>(1)(2)</sup>	37,00 €	46,20 €
Gold MasterCard <sup>(1)(2)</sup> , Visa Premier <sup>(1)(2)</sup>	127,00 €	
World Elite MasterCard <sup>(2)</sup>	263,00 €	
Cirrus <sup>(2)</sup>	21,20 €	
Maestro <sup>(2)(4)</sup> , MasterCard Online <sup>(2)</sup> , Visa Online <sup>(2)</sup>	28,00 €	
Maestro Basis <sup>(2)</sup>	20,90 €	
Carte de retrait réseau <sup>(3)</sup>	10,00 €	
MasterCard 3F (paiement en 3 fois) <sup>(4)</sup>	3,00 €	
Préférence, Préférence Liberté, Plan 4		
▶ Avec une autre carte de paiement détenue	10,30 €	
Carte de dépôt	7,60 €	
<b>Paiements et retraits GAB dans l'EEE (Espace Economique Européen) avec une carte en euro</b>		
Paiement libellé en euro	<b>GRATUIT</b>	
Retrait d'euros aux GAB du Crédit Mutuel ou du CIC	<b>GRATUIT</b>	
Retrait d'euros à un GAB hors Crédit Mutuel ou CIC, par retrait <sup>(5)</sup>	1,00 €	
(1) En EUR. (2) Carte supplémentaire sur le même compte : demi-tarif sur la carte la moins chère.		
(3) Gratuite la première année. (4) Réservée aux titulaires d'une carte de paiement. Assurance décès annuelle facultative, en option : 2,00 €. (5) A partir du 5 <sup>e</sup> retrait par mois, hors carte Maestro Basis.		
<b>Autres opérations de paiement ou de retrait avec une carte en euro</b>		
▶ Commission fixe		
– par paiement	0,33 €	
– par retrait GAB	3,30 €	
▶ Commission sur montant		
– pays membres de l'Union européenne + Suisse	1,00 %	
– autres pays	2,25 %	
▶ Perception maximum	8,20 €	
<b>Gestion des cartes</b>		
Frais de refection d'une carte	11,50 €	
Frais de refection d'une carte en urgence <sup>(1)</sup>	100,00 €	
Rédition d'un code confidentiel	8,00 €	
Rédition d'un code confidentiel en urgence <sup>(1)</sup>	100,00 €	
Envoi d'une carte (avec recommandé AR)	8,00 €	
Modification ponctuelle de plafond de paiement	5,00 €	
Autorisation de dépassement de plafond de paiement	3,79 €	

(1) Forfait de traitement prioritaire pour la fabrication de l'acheminement de la carte ou du code, quelle que soit la zone géographique.

<b>VIREMENTS</b>		
<b>Virement interne</b>	Guichet	Internet
Emission, réception	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
En cas de change		
▶ De 0 à 1 500 €	4,19 €	
▶ De 1 501 à 12 500 €	6,25 €	3,00 €
▶ Au-delà de 12 500 à 1 500 €	8,05 €	
<b>Virement SEPA</b>		
Frais par virement occasionnel émis	4,08 €	<b>GRATUIT</b>
<b>Virement Européen "UE"</b>		
Frais par virement occasionnel émis		
▶ Virement SHARE et automatisable	4,08 €	<b>GRATUIT</b>
▶ Virement OUR et automatisable	7,08 €	3,00 €
▶ Virement OUR et non automatisable	23,50 €	
<b>Autres virements européens et internationaux</b>		
Frais par virement reçu		
▶ Commission de rapatriement		8,30 €
Frais par virement émis		
▶ Commission forfaitaire de transfert		
– de 0 à 1 500 €	19,16 €	15,16 €
– de 1 501 à 12 500 €	29,75 €	25,75 €
– au-delà de 12 500 €	47,78 €	43,78 €
Commission en cas de change		
– de 0 à 1 500 €		4,19 €
– de 1 501 à 12 500 €		6,25 €
– au-delà de 12 500 €		8,05 €
<b>Virement permanent en €</b>		
▶ Mise en place	5,25 €	<b>GRATUIT</b>
▶ Modification	2,50 €	<b>GRATUIT</b>
▶ Clôture	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
▶ Par échéance	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
<b>Prestations annexes (frais supplémentaires)</b>		
Délivrance d'un avis de débit ou crédit complémentaire		4,00 €
Virement express SEPA-UE/autres		3,00 € / 8,25 €
Demande de justificatif de paiement		20,45 €
Commission d'édition de chèque (non SEPA ou UE)		16,25 €
Frais de dossier et de conseil		8,45 €
Rejet réalisé par la banque du bénéficiaire		
▶ Domestique		5,35 €
▶ Autres cas		24,45 €

A ces tarifs, il convient d'ajouter pour les virements émis ou reçus, UE, SEPA et INTERNATIONAUX, la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que les frais relatifs à une intervention particulière.

## PRÉLÈVEMENTS / TIP

Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement	<b>GRATUIT</b>
Paiement d'un prélèvement SEPA	<b>GRATUIT</b> nous consulter nous consulter
▶ Paiement sauf désaccord	
▶ Paiement avec accord préalable	
▶ Paiement à échéance	
Emission de prélèvement	nous consulter

## CHÈQUES

Remise de chèques domestiques en euros, valeur J + 1 ouvrable	<b>GRATUIT</b>
Ne sont pas considérés comme jours ouvrables, les samedis et dimanches, les jours fériés et les jours de fermeture des systèmes de paiement.	
Frais d'envoi de chéquier, envoi simple	Frais postaux
Frais d'envoi de chéquier avec AR	8,50 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ou certifié	16,65 €
Photocopie de chèque	6,50 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur, en cas de perte ou de vol	<b>GRATUIT</b> 19,10 € 28,30 €
▶ Avec Assur-Carte ou Eurocompte	
▶ Sur un chèque, sans Assur-Carte	
▶ Sur une série, sans Assur-Carte	

### Remise de chèque payable à l'étranger en € ou en devises\*

SBF (Sauf Bonne Fin)	
▶ Commission d'encaissement	0,10 %
– minimum	14,20 €
– maximum	55,00 €
▶ Commission de change	
– Inférieur à 61 000 €	0,05 %
– De 61 000 € à 122 000 €	0,025 %
– Supérieur à 122 000 €	0,0125 %
Minimum	6,60 €
Maximum	83,90 €
+ Frais éventuels du correspondant	
CAE (Crédit Après Encaissement)	
▶ Rajouter aux tarifs SBF le forfait CAE	19,90 €
+ Frais éventuels du correspondant	
Retour impayé sur remise de chèque SBF ou CAE	20,10 €
+ Frais éventuels du correspondant	

### Paiement de chèque, émis à l'étranger en € ou en devises\*

Chèque émis en euro	<b>GRATUIT</b>
Chèque émis en devise	
▶ Commission de transfert	13,90 €
▶ Commission de change	
– Inférieur à 61 000 €	0,05 %
– De 61 000 € à 122 000 €	0,025 %
– Supérieur à 122 000 €	0,0125 %
Minimum	6,60 €
Maximum	83,90 €

\* Date de valeur : nous consulter.

Frais par chèque rejeté : cf. partie irrégularités et incidents.

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

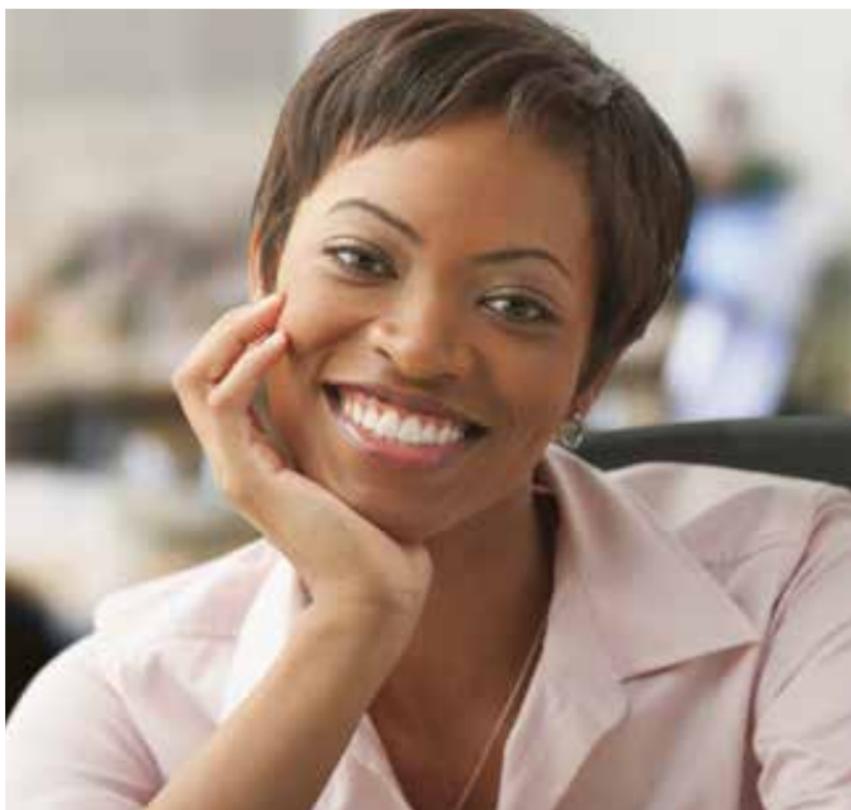
### EUROCOMPTE

▶ Tranquillité	7,80 €
▶ Confort	11,95 €
▶ Sérénité	18,30 €

Un dépliant détaillant les offres Eurocompte est disponible sur simple demande à votre Caisse de Crédit Mutuel, ainsi que sur [www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr).

### AUTRE FORMULE

Facil' Accès	3,00 €
--------------	--------



# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

## COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

Commission d'intervention\*

▶ Par intervention

6,00 €

▶ Plafond mensuel

80,00 €

\* Pour les populations en situation de fragilité et les bénéficiaires du SBB, 4,00 € par opération avec un plafond de 20,00 € par mois.

## OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais par saisie\* (avis à tiers détenteur, saisie-attribution, saisie conservatoire, saisie de valeurs mobilières...)

86,00 €

\* Oppositions administratives : dans la limite de 10 % du montant dû au Trésor Public.

## INCIDENTS DE PAIEMENT

Incident chèque autre réseau (mise en place ou suppression)

18,90 €

Paiement de chèque émis en période d'interdiction bancaire

19,10 €

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

15,25 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

▶ Chèque inférieur ou égal à 50,00 €

30,00 €

▶ Chèque supérieur à 50,00 €

50,00 €

Frais sur prélèvement impayé ou rejeté\*

20,00 €

Mise en place de risque

**GRATUIT**

\* Les frais ne peuvent excéder le montant de l'ordre de paiement rejeté.



## SPÉCIAL JEUNES

**Tarifs allégés ou gratuité totale :** le Crédit Mutuel offre aux moins de 26 ans des conditions particulièrement avantageuses.

### OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Cotisations mensuelles à partir de :

▶ Formule UN Banque 11-17 ans	<b>GRATUIT</b>
▶ Eurocompte	
– Tranquillité 18-25 ans	3,30 €
– Confort 18-25 ans	4,80 €

Un dépliant détaillant les offres Eurocompte est disponible sur simple demande à votre Caisse de Crédit Mutuel, ainsi que sur [www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr).

### MOYENS DE PAIEMENT

#### Cartes

Carte Jinko	<b>GRATUIT</b>
Carte Argent de poche	15,75 €
Carte VIP Maestro	21,07 €
Carte VIP Mastercard	21,07 €
Carte de retrait réseau*	10,00 €
Reconfection d'une carte	5,50 €

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur, en cas de perte ou de vol

▶ Avec Assur-Carte ou Eurocompte	<b>GRATUIT</b>
▶ Sans Assur-Carte	9,97 €

\* Gratuite la première année

#### Virements et prélèvements

Frais de mise en place ou de modification d'un ordre de virement permanent	<b>GRATUIT</b>
Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement	
▶ Impôts, eau, gaz, électricité, organismes publics	<b>GRATUIT</b>
▶ Autres prélèvements	5,00 €

### DIVERS

Délivrance d'une attestation	<b>GRATUIT</b>
------------------------------	----------------

### BANQUE À DISTANCE

L'abonnement CMUT Direct	<b>GRATUIT</b>
--------------------------	----------------

### FRAIS DE TENUE DE COMPTE

Moins de 21 ans	<b>GRATUIT</b>
Entre 21 et 25 ans	<b>GRATUIT</b>

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

## DÉCOUVERT EN COMPTE

### Taux applicable aux dépassements

Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au JO, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts.

## CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Frais de dossier / avenant	1,00 %
▶ Minimum	45,00 €
▶ Maximum : plafond selon objet	nous consulter
Passeport Crédit	
▶ Mise en place	<b>GRATUIT</b>
▶ Frais à l'utilisation (offerts si utilisation par internet)	0,50%
Lettre de relance lors d'un impayé sur prêt	
▶ 1 <sup>re</sup> lettre	16,23 €
▶ 2 <sup>e</sup> lettre	23,86 €
Duplicata attestation d'intérêts ou de prêts	7,80 €
Délivrance d'un décompte en vue d'un remboursement anticipé	24,45 €
Mise en place de risque et mise en recouvrement	30,73 €
Créance mise au contentieux	65,10 €
Mise en place d'un plan d'apurement	31,00 €
Réédition d'un tableau d'amortissement	<b>GRATUIT</b>
Modification sur prêt sans avenant	7,23 €

## CRÉDITS IMMOBILIERS

Frais de modularité de prêt	50,00 €
Attestation de main-levée d'hypothèque ou renouvellement d'hypothèque	47,00 €

Autres frais : cf. crédits à la consommation.



# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

## EPARGNE BANCAIRE

Budget + (alimentation automatique du compte épargne), par an	12,00 €
Transfert de PEL ou de CEL hors Crédit Mutuel ou CIC	50,00 €
Transfert de PEP*	
▶ Pourcentage des sommes gérées	2,00 %
▶ Minimum	45,00 €

\* Sauf conditions contractuelles spécifiques.

## PLACEMENTS FINANCIERS

### Droits de garde

Frais annuels fixes*, par racine-client	15,75 €
Frais annuels de gestion, par ligne	
▶ Produits CM-CIC	<b>GRATUIT</b>
▶ Ligne de valeurs françaises	6,55 €
▶ Ligne de valeurs étrangères	10,80 €

### Opérations de bourse France

	Internet	Guichet
Frais de transmission d'ordre	Gratuit	5,00 €
Frais d'exécution d'ordre	0,70 %	1,20 %
▶ Minimum de perception	9,90 €	12,50 €

### Opérations de bourse étrangère

Frais d'exécution d'ordre	0,90 %	1,20 %
▶ Minimum de perception	35,00 €	50,00 €

### Divers

Transfert sortant de compte titres hors Crédit Mutuel et CIC (+ frais par ligne 5,25 €)	63,80 €
Transfert d'un PEA hors Crédit Mutuel et CIC (% de la valeur liquidative - Minimum : 45,00 €)	1,00 %
Opérations sur FCP et SICAV, Or	nous consulter
Frais de recherche titres ou réédition de l'imprimé fiscal unique	30,00 €

\* Demi-tarif pour les clients uniquement détenteurs de Parts B, non facturé la première année. Une fiche Clarté spécifique est disponible sur demande au guichet.

## GESTION DE PATRIMOINE

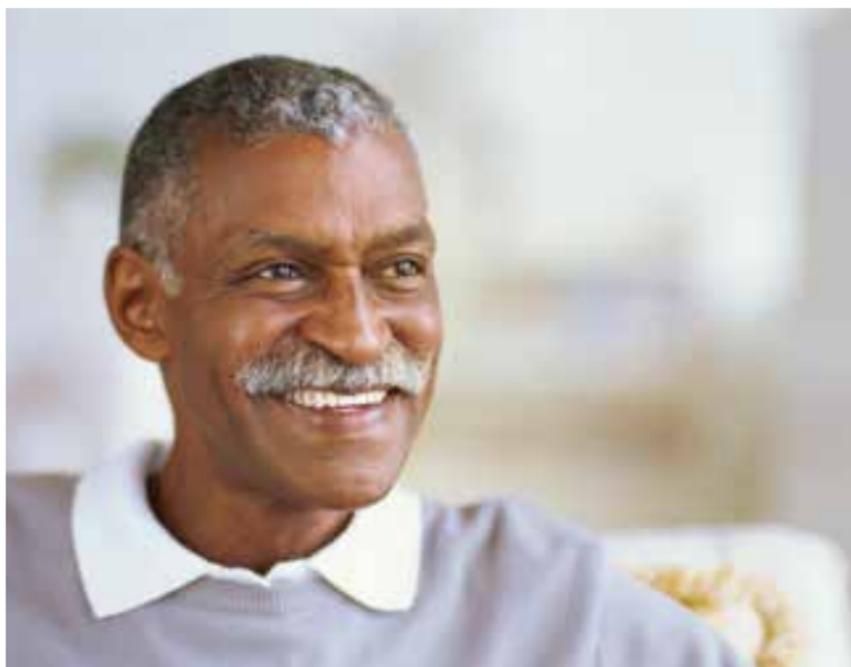
Profil patrimoine	36,00 €
▶ Avec Eurocompte Sérénité	24,00 €
Relevé ISF	20,00 €
▶ Avec Eurocompte Sérénité	<b>GRATUIT</b>
Bilan patrimonial (à partir de)	530,00 €
Déclaration de revenus	20,00 €

## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assur-Carte Crédit Mutuel), par an	26,00 €
Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assur-Carte toutes banques), par an	31,00 €

## SUCCESSION

Liquidation d'actifs (hors Groupe CM-CIC)	1,00 %
▶ Minimum	120,00 €
▶ Maximum	760,00 €
Frais annuels de gestion	<b>GRATUIT</b>
Intervention pour crédit en cours ou auprès d'une compagnie d'assurance	33,00 €
Intervention exceptionnelle liée à la succession (règlement de factures,...)	16,50 €



# RÉSOLUTION D'UN LITIGE



## EN PREMIER LIEU

Votre Caisse de Crédit Mutuel

## EN SECOND LIEU

Service Relation Clientèle  
Crédit Mutuel Antilles-Guyane  
0,2 km rue du professeur Garcin  
B.P. 920 – 97245 Fort de France cedex.

 **N°Cristal** 0 969 367 254

APPEL NON SURTAXE

Fax : 05 96 63 54 82

Courriel : [relationclientcmag@creditmutuel.fr](mailto:relationclientcmag@creditmutuel.fr)

## EN TROISIÈME LIEU

Monsieur le Médiateur du Crédit Mutuel  
63, chemin Antoine Pardon  
69160 Tassin la Demi Lune



Tarifs applicables aux clients des Caisses  
du Crédit Mutuel Antilles-Guyane

### INFORMATION DE LA CLIENTÈLE CONCERNANT LA GARANTIE DES DÉPÔTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

“Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu’il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts dans les conditions et selon les modalités définies par la loi du 25 juin 1999 relative à l’épargne et à la sécurité financière et par ses textes d’application”.

### BONNE EXECUTION DES CONTRATS – RÉCLAMATIONS

Les demandes du client portant sur la bonne exécution de tout contrat conclu avec la banque, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la banque sont à formuler, soit directement auprès des guichets de la banque, soit par courrier ou par courriel. L’adresse Email de la banque est disponible sur le site [www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr). Le client peut aussi appeler le numéro dédié 0 969 360 505 (appel non surtaxé).

Annoncesur : Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Antilles-Guyane et Caisses affiliées, Société Coopérative à responsabilité limitée au capital variable de 2 391 060 €, 0,2 km rue du Professeur Raymond-Garcin – BP 920 – 97245 Fort de France cedex, RCS B 682 033 261 00046, contrôlée par l’Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, intermédiaire en opérations d’assurances sous le N° Orias 07 032 774 consultable sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr).